

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, session 2024

Le Secrétaire général,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, au titre de l'année 2024 :

Monsieur SOLER François, ingénieur de recherche hors classe, président, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Madame FAROLFI Valérie, ingénieure de recherche, vice-présidente, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Madame SABATIER-LABEYRIE Bénédicte, ingénieure de recherche CNRS, experte, Centre national de la recherche scientifique, Paris.

Monsieur CAGNON Dominique, ingénieur de recherche hors classe, Rectorat de l'académie de Paris, Paris.

Monsieur DUBOIS Jacques, professeur agrégé de classe exceptionnelle, Ecole académique de la formation continue de l'Académie de Dijon, Dijon.

Monsieur HANICHI Djelloul, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Evry-Courcouronnes.

Madame MIALI Nadine, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, suppléante, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris , le 19 SEP. 2024

Pour la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
Pour la ministre des sports et des jeux olympiques et paralympiques
Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La sous-directrice des ressources humaines
pour l'administration centrale


Bérénice DELY